

|  |
| --- |
| **Avis d'appel public à la concurrence** |

***Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :***

HABITAT & METROPOLE  
Correspondant : MME OZBOLAT Sevgi, Assistante Appels d’Offres, 19, rue Honoré de Balzac , 42028 SAINT ETIENNE. Courriel: [sevgi.ozbolat@habitat-metropole.fr](mailto:sevgi.ozbolat@habitat-metropole.fr). Adresse internet: <https://www.habitat-metropole.fr>  
Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

***Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :***

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

***Objet du marché :***

Numéro de la consultation : 23MOETENNIS Mission de MOE pour la construction de 6 pavillons, Allée du Tennis à Saint Etienne

***Mots descripteurs :***

Maîtrise d'œuvre.

***Lieu d'exécution :***

Allée du Tennis à Saint Etienne. 42000 SAINT ETIENNE.

***Code NUTS :***

FRK25.

***L'avis implique :***

Un marché public.

***Caractéristiques principales :***

Mission de MOE pour la construction de 6 pavillons, Allée du Tennis à Saint Etienne Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

***Quantité ou étendue globale :***

Détail des éléments de mission confiés au maître d'œuvre : MISSION - Etudes d'esquisse MISSION - Avant-projet sommaire MISSION - Avant-projet définitif MISSION - Etudes de projet MISSION - Etudes d'exécution et de synthèse MISSION - Assistance pour la passation du contrat de travaux MISSION - Direction de l'exécution des travaux MISSION - Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

***Des variantes seront-elles prises en compte :***

Non.

***La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :***

Non.

***Prestations divisées en lots :***

Non.

***Durée du marché ou délai d'exécution (hors période GPA) :***

12 mois et 13 semaines

***Cautionnement et garanties exigés :***

Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

***Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :***

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

***Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :***

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

***Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :***

Français.

***Unité monétaire utilisée :***

L’euro.

***Conditions de participation :***

***Situation juridique - références requises :***

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

***Capacité économique et financière :***

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

***Capacité technique :***

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

***Marché réservé :***

Non.

***La prestation est réservée à une profession particulière :***

Non.

***Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :***

Non.

***La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :***

Non

***Candidats :***

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

***Critères d'attribution :***

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

***Type de procédure :***

Procédure adaptée.

***Date limite de réception des offres :***

04-10-2023 (12 :00)

***Délai de validité des offres :***

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

***Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :***

23MOETENNIS/BO.

***Renseignements complémentaires :***

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 23MOETENNIS. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites pour cette consultation sont facultatives. Pour toute demande de visite, merci de prendre contact avec Mme Sharon CHAVES : sharon.chaves@habitat-metropole.fr

***Conditions de remise des offres ou des candidatures :***

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

***Date d'envoi du présent avis à la publication :***

13-09-2023

***Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :***

Adresse internet : https://www.marches-securises.fr

***Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :***

Adresse internet : https://www.marches-securises.fr

***Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :***

Adresse internet : https://www.marches-securises.fr

***Instance chargée des procédures de recours :***

Tribunal Administratif de Lyon. 184, rue Duguesclin , 69433 LYON , Cedex 03

***Organe chargé des procédures de médiation :***

Tribunal Administratif de Lyon. 184, rue Duguesclin , 69433 LYON , Cedex 03

***Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :***

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.